

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 23

Artikel: L'envie d'en manger
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189285>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'un autre côté, le Congrès de Vienne devant lequel les intérêts de la Suisse devaient aussi être discutés, était réuni. MM. Frédéric-César de La Harpe et Rengger y furent délégués, avec mission de défendre les droits des nouveaux cantons suisses, de Vaud, d'Argovie, de St-Gall et du Tessin *. Là encore ils furent chaudement soutenus par le comte Capo d'Istria.

Le brusque retour de Napoléon, de l'île d'Elbe, fit hâter les opérations du Congrès, qui consacra la neutralité perpétuelle de la Suisse et l'intégralité des 19 cantons, en leur ajoutant trois nouveaux cantons: Valais, Neuchâtel et Genève. La majeure partie de l'Evêché de Bâle et le territoire de Bienne furent donnés à Berne comme compensation de la perte définitive des cantons de Vaud et d'Argovie.

Cependant le canton de Vaud avait été sans cesse accusé par ses ennemis politiques, de nourrir des sympathies pour Napoléon, et les difficultés de toute sorte qu'on lui suscita ne firent que redoubler pendant les Cent-Jours. La liberté de la presse fut considérablement restreinte par le gouvernement issu de la réaction de 1814 et guidé par la diplomatie de la Sainte-Alliance. La publicité des séances du Grand Conseil fut interdite. Avant leur mise en circulation, les journaux étaient portés chez le Landamman pour être examinés. Cet état de choses, qui dura plusieurs années, ne fit que raviver les idées libérales dans notre canton. Aussi les efforts de la Grèce pour secouer le joug de la Porte Ottomane préoccupèrent-ils vivement l'esprit public. Les nouvelles arrivées de la Péninsule hellénique faisaient battre tous les cœurs. Ce fut pendant quelques années, surtout en 1823 et 1824, à Genève et dans le canton de Vaud, un délire, une passion. Tout ce qui tenait de près ou de loin à la Grèce antique ou moderne, tout ce qui portait le cachet hellénique était accueilli avec une faveur indicible: Souscriptions publiques et particulières, poésies, cours publics, tout était dirigé dans le sens de l'émancipation grecque. Juste Olivier débuta d'une manière remarquable dans son poème de *Marcos Botzaris*, nom de l'un des chefs et des héros de l'armée grecque.

Le souvenir de Capo d'Istria, qui avait si puissamment contribué au maintien de notre indépendance, ne fut pas étranger à cet enthousiasme, qui n'était que l'acquiescement d'une dette sacrée. Du reste, la bourgeoisie de Lausanne lui avait été conférée comme aussi celle de Genève.

Nous avons recherché la décision prise à cette occasion par les autorités communales de Lausanne. La voici reproduite textuellement, d'après les procès-verbaux de la Municipalité:

Du 20 mai 1816.

La Municipalité assemblée sous la présidence de M. le syndic Secretan-Bournet, tous les membres se sont trouvés présents. M. le syndic expose qu'ayant été invité à une conférence qui a eu lieu avec M. le Landamman en charge, il a été informé du désir du Gouvernement de présenter au Grand Conseil un projet de décret, en vertu duquel seraient expédiées à S. E. le comte Capo d'Istria, Conseiller d'Etat de Sa Majesté l'Empereur de

* L'ancienne Confédération ne comprenait que 13 cantons.

Russie, des lettres de naturalité dans ce canton, à quel effet M. le Landamman a proposé la réception de S. E. à la Bourgeoisie de Lausanne.

M. le Syndic a ajouté qu'ensuite de cette communication qu'il a reçue avec autant d'intérêt que d'empressement, il a fait convoquer spécialement la Municipalité.

Le Corps municipal délibérant consultativement sur la proposition qui lui est faite, et rappelant la haute protection et la bienveillance spéciale dont S. M. l'Empereur de Russie a honoré notre Canton, par l'organe de son ministre, M. le Comte Capo d'Istria, a reconnu unanimement que c'est ici une première circonstance de faire spontanément et sur-le-champ acte qui atteste des sentiments de gratitude qui animent chacun de ses membres.

La Municipalité procédant ensuite à l'émission de ce vœu, au scrutin secret, s'est confirmée à l'unanimité pour la réception à la Bourgeoisie de Lausanne de S. E. le Comte Capo d'Istria, conseiller actuel de l'Empereur de Russie, secrétaire d'Etat au Département des Affaires étrangères, chevalier grand-Croix de l'ordre de Saint Wladimir et de celui de Ste-Anne de Russie, de celui de St-Léopold d'Autriche et de celui de l'Aigle Rouge de Prusse. Cette délibération sera transmise aujourd'hui par extrait au Conseil d'Etat en lui annonçant que dès que la connaissance officielle de la naturalisation nous sera parvenue, il sera suivi à l'expédition des lettres de Bourgeoisie.

L'héroïsme déployé par les Grecs, les exploits merveilleux de quelques-uns des leurs dans leur longue guerre contre la Turquie, attirèrent enfin l'attention de l'Europe. Les gouvernements anglais, russe, français, se décidèrent à intervenir, et leurs flottes réunies détruisirent à *Navarin* celle des Turcs. Et par suite de ces événements, l'indépendance de la Grèce fut reconnue en 1829. — Curieux contraste: aujourd'hui, les flottes européennes enserrent la Grèce d'un inexpugnable blocus!

Le comte Capo d'Istria, originaire de Corfou, fut proclamé président de la Grèce pour 7 ans; mais soupçonné injustement de ne gouverner que dans l'intérêt du czar, calomnié par les partis, il mourut assassiné en 1831. Les puissances donnèrent alors pour roi à la Grèce Othon I^{er}, fils encore enfant du roi de Bavière.

L. M.

L'envie d'en manger.

Il est bien difficile de résister aux tentations qui nous assiègent dans la vie, il est bien difficile de ne jamais avancer la main vers le fruit défendu, témoin la faiblesse de notre première mère dans le jardin d'Eden, témoin l'histoire des *Trois figues*, si spirituellement racontée par M. Martin Etcheverry. Lisez plutôt:

« Au pays basque, dans le département des Basses-Pyrénées, l'habitation la plus modeste a un jardin et tous les jardins ont un figuier, sinon plusieurs figuiers.

La figue de Navarre est petite; sa peau a des reflets de bronze bleu cendré et sa succulence est à la fois douce et piquante. C'est un fruit exquis... mais il faudrait y goûter!

Dans le courant de l'année 1840, au moment même où la question d'Orient agitait l'Europe, le curé de l'un des villages de cette contrée fut très étonné de voir ses figuiers entièrement privés de figues. On causa beaucoup de cet évènement, mais dès qu'on s'aperçut que la disette s'étendait à tous les jardins, le village fut consterné.

Cependant, un jeune basque qui, au lieu d'aller à l'école, avait profité de l'absence de sa mère pour s'assurer au jardin du degré de maturité des fraises et des cerises, aperçut trois figues gracieusement attachées à l'une des branches du figuier. Au même moment, sa mère rentrait au logis.

Pour prévenir toute question désagréable, l'enfant alla conter la grande nouvelle. Je vous laisse à penser quelle fut la joie de la maîtresse de la maison ! Elle dit à son fils :

— Joannès ! tu ne retourneras à l'école qu'après les vendanges. Tu sais que les oiseaux aiment les figues ; tu feras ici bonne garde pour qu'elles arrivent à point sans subir d'outrages.

Le mois d'août touchait à sa fin. Les figues furent détachées avec des précautions délicates et placées ensuite sur une belle verdure qui couvrait la surface d'une assiette. L'assiette fut introduite dans un panier, et Joannès, que sa mère avait pomponné comme pour un jour de fête, reçut les instructions suivantes :

— Prends ce panier ; porte-le au presbytère. Tu salueras M. le curé et tu lui diras : « Monsieur le curé, maman vous présente ses respects et vous prie d'accepter ces trois figues. » Marche vivement, mais sans courir et de manière à ce que le panier n'éprouve aucun choc.

— Soyez tranquille, répondit l'enfant ; et il partit.

La course comportait vingt minutes.

Après avoir marché d'un bon pas, le petit Basque devint rêveur.

— Décidément, se disait-il, la figue est un bon fruit ; si j'en avais à souhait, j'en mangerais aux trois repas du jour...

Il ouvrit le panier.

— Sont-elles assez jolies ! pensait-il, et avec quel plaisir je leur donnerais un coup de dent. Elles sont uniques au village. M. le curé aura du régal. Et si j'en prenais une, une seule ? Il en resterait deux pour M. le curé qui, après avoir mangé l'une, pourrait renouveler le plaisir en mangeant l'autre.

Soudain, allongeant le pouce et l'index, Joannès saisit une figue et la mangea, en disant :

— J'avais bien raison : rien ne vaut une bonne figue. Mais en voilà assez.

Il se mit en marche ; et comme ses papilles avaient été singulièrement flattées, le petit homme perdit ses bonnes résolutions : il s'attribua une deuxième figue. Il allait s'emparer de la troisième, lorsque le sifflement d'un berger, groupant son troupeau, le détermina à hâter ses pas vers le presbytère.

Il arrive et salue la domestique. A la vue d'un panier, la vieille Marianna reconnut un présent et s'en alla prier son maître de descendre à la salle à manger, où Joannès s'était tranquillement assis.

— C'est toi, mon enfant, lui dit le vénérable ecclésiastique.

— Monsieur le curé, répondit Joannès, maman vous présente ses respects et vous prie d'accepter trois figues.

— Trois figues ! C'est trois fois une merveille. Pose le panier sur la table.

Et s'adressant à la domestique :

— Marianna ! donnez du pain et du fromage.

Et Joannès se mit à manger. La bouche pleine, il répondait à M. le curé qui voulait savoir si l'enfant était sage, s'il faisait exactement ses prières, s'il allait à l'école, s'il apprenait le catéchisme.

Enfin, Joannès ne mangeant plus, le curé ouvrit le panier et retira l'assiette.

— Eh quoi ! fit-il, je ne vois qu'une figue, Joannès, n'as-tu pas dit que tu m'apportais trois figues ?

— Oui, monsieur le curé, trois.

— Mais, je ne vois qu'une figue.

— Oui, monsieur le curé, une.

— Voyons, mon enfant, ne te trouble pas.

— Je ne suis pas troublé, monsieur le curé.

— Explique-toi : tu as annoncé trois figues ?

— Oui, monsieur le curé, trois.

— Mais, enfin, il n'y a là qu'une figue.

— Oui, monsieur le curé, une.

— Approche-toi... dis-moi ce que tu as fait des deux autres ?

Joannès prit la troisième figue, la croqua et dit :

— Voilà ce que j'en ai fait, monsieur le curé.

Lê mâisons dè Lozena.

Clliào que n'ont jamé z'ao z'u étâ pè la capitâla, lào manquîè oquîè ; et tsacon tint à lài allâ fêrè onna veriâ on momeint. Vo vo rassoveni bin, quand n'ira petits bouébo, quin pliési on avâi d'allâ pè Lozena, qu'on trovâvè que lài fasâi onco pe bio lè dzo su senanna què per tsi no la demeindze. Assebin vo repondo que po lài poâi retornâ on autro iadzo, on lài sè comportâvè mî què lo tsévau âo citoyein dè Velâ-lo-Terriào !

On brâvo compagnon dè pè lo fin fond dâo canton dè Vaud, qu'avâi lè pi pliats, n'avâi jamé pu sè fêrè recrutâ dein lo militéro, et n'avâi pas z'u fauta dè passâ l'écoula. Cein fâ que coumeint demâorâvè on bocon liejn dè Lozena, et que cein cotè po allâ dinsè roudâ decé, delé, n'avâi jamé vu noutra capitâla ; mâ coumeint liaisâi lè papâi, savâi tot cein que lài sè passâvè : savâi que l'hépetau menacivè dè veni avau et que la municipalità fasâi remessi avoué rebattè pèlâo.

Tot parâi du grand teimps l'avâi einviâ dè vairè Lozena et sè décidâ stu sailli dè lài allâ à l'abbâyi dâi dzenelhiès dézo la grenetta. Quand don l'est z'u arrevâ, l'a vu bin dâi z'affèrès que ne cognessâi pas ; mâ cein que l'a lo plie tracassi, l'est cé telefauno qu'on vâi du su lo grand pont, vo sédè, clliào fi d'artsau que vont du la pousta pè lo restant dè la vela, ein passeint su dâi tchivrès agueliès su la frêta dâi mâisons, qu'on derâi onna granta fabrequa d'on cordâi. Que dâo diablo cein pâo te être, sè demâdvè-te ! et après avâi ruminâ on momeint, traçâ pe lèvé einse deseint : Yodzet ein sâ onco mé què ti leu.

Quand l'a z'u prâo roudâ et prâo vu, s'est reinmodâ contrè la gâra po repreindrè lo trein po sè reintornâ.

Lo leindéman, sè trovâvè à la fretéri et lè vesins, que saviont que l'avâi étâ à la capitâla, alliront po l'ourè racontâ.

— Eh bin ! que dis-tou dè clliào balles mâisons dè vela, lài fe ion dè leu !

— Eh bin, ye dio, repond lo lulu, que clliào z'architètes dè pè Lozena ne sant què dâi fotiès bitès et que Yodzet, lo cherpentier, qu'a fé li mémo lo plian dè ma mâison, lào z'ein pâo reveindrè d'on bio bet.

— Coumeint cein ?

— Vo sédè que lo grand hépetau cantonat, qu'est tot batteint nâovo, brelantse dza, et que lo faut cotâ ?

— Oï bin à cein qu'on dit.